ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire de la Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances, Fonds,

()---

Damon Murchison

Terry Rountes

Le 2 juin 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres de la Catégorie Croissance É.-U. IG Putnam (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021, et les états du résultat global, les états des variations de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes y afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une inexactitude significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Mc Les marques de commerce, y compris celle de IG Gestion de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales.



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de présentation de l'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude significative qui pourrait exister. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre
 des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude
 significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
 volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Oelloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Ontario Le 13 juin 2022

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2022 \$	2021 \$
ACTIFS	*	*
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	472 882	423 619
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	_
Montant à recevoir à l'égard des placements		
vendus	23	26
Montant à recevoir à l'égard des titres émis	-	_
Impôt à recouvrer	178	180
Total des actifs	473 085	423 825
PASSIFS		
Passifs courants		
Montant à payer à l'égard des placements achetés	-	_
Montant à payer à l'égard des titres rachetés	_	_
Montant à payer au gestionnaire	17	16
Total des passifs	17	16
Actif net attribuable aux porteurs de titres	473 068	423 809

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2022 \$	2021 \$
Produits		
Dividendes	193	45
Revenu d'intérêts	9	=
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	30 604	17 645
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée)	19 700	98 049
Total des gains (pertes)	50 506	115 739
Charges (note 6)		
Frais de gestion	4 970	4 664
Frais de service	263	370
Frais d'administration	1 219	1 004
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	2	1
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	1
Autres	1	1
Charges avant déduction des montants pris en charge		
par le gestionnaire	6 456	6 041
Charges prises en charge par le gestionnaire		
Charges nettes	6 456	6 041
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités, avant impôt	44 050	109 698
Charge d'impôt étranger retenu à la source (recouvrée)	-	_
Impôts étrangers sur le résultat payés (recouvrés)		=
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux		
porteurs de titres découlant des activités	44 050	109 698

Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	par tit	par titre		par titre par		érie
	2022	2021	2022	2021		
Série A	53,29	49,28	37 666	52 393		
Série B	53,04	49,06	10 919	14 634		
Série J FAR	50,32	46,55	13 763	25 661		
Série J SF	50,11	46,35	4 895	7 738		
Série U	40,77	37,71	405 825	323 383		
			473 068	423 809		

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités (note 3)

	unit por tour o un trained descendant des destrictes (moto e)				
	par tit	re	par so	érie	
	2022	2021	2022	2021	
Série A	6,02	14,87	5 169	20 430	
Série B	5,80	14,52	1 398	5 553	
Série J FAR	6,67	13,94	2 663	10 207	
Série J SF	6,41	13,30	819	2 713	
Série U	3,69	9,49	34 001	70 795	
	'		44 050	109 698	

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Tot	al	Série	e A	Série	В	Série J	FAR
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture de la période	423 809	289 313	52 393	59 748	14 634	15 231	25 661	29 203
Augmentation (diminution) de l'actif net								
découlant des activités	44 050	109 698	5 169	20 430	1 398	5 553	2 663	10 207
Dividendes versés aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(2 847)	(2 405)	_	-	_	-	_	-
Gains en capital	(7 973)		(377)		(106)		(185)	
Total des dividendes versés aux porteurs de titres	(10 820)	(2 405)	(377)		(106)		(185)	
Opérations sur titres :								
Produit de l'émission de titres	111 998	143 371	1 004	2 427	3 309	9 294	609	1 015
Réinvestissement des dividendes	8 587	1 953	373	-	99	-	175	-
Paiements au rachat de titres	(104 556)	(118 121)	(20 896)	(30 212)	(8 415)	(15 444)	(15 160)	(14 764)
Total des opérations sur titres	16 029	27 203	(19 519)	(27 785)	(5 007)	(6 150)	(14 376)	(13 749)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable								
aux porteurs de titres	49 259	134 496	(14 727)	(7 355)	(3 715)	(597)	(11 898)	(3 542)
À la clôture de la période	473 068	423 809	37 666	52 393	10 919	14 634	13 763	25 661
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):			Titre	es	Titre	es	Titre	es
Titres en circulation à l'ouverture de la période			1 063	1 643	298	421	551	853
Émis			18	52	61	204	11	23
Réinvestissement des dividendes			7	-	2	-	4	-
Rachetés			(381)	(632)	(155)	(327)	(293)	(325)
Titres en circulation — clôture de la période			707	1 063	206	298	273	551

	Série J SF		Série	U
	2022	2021	2022	2021
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES				
À l'ouverture de la période	7 738	7 805	323 383	177 326
Augmentation (diminution) de l'actif net				
découlant des activités	819	2 713	34 001	70 795
Dividendes versés aux porteurs de titres :				
Ordinaires	_	-	(2 847)	(2 405)
Gains en capital	(63)	_	(7 242)	_
Total des dividendes versés aux porteurs de titres	(63)	_	(10 089)	(2 405)
Opérations sur titres :				
Produit de l'émission de titres	1 219	4 235	105 857	126 400
Réinvestissement des dividendes	52	-	7 888	1 953
Paiements au rachat de titres	(4 870)	(7 015)	(55 215)	(50 686)
Total des opérations sur titres	(3 599)	(2 780)	58 530	77 667
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable				
aux porteurs de titres	(2 843)	(67)	82 442	146 057
À la clôture de la période	4 895	7 738	405 825	323 383
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	S	Titre	es .
Titres en circulation à l'ouverture de la période	167	229	8 576	6 418
Émis	25	97	2 507	3 508
Réinvestissement des dividendes	1	-	189	52
Rachetés	(95)	(159)	(1 318)	(1 402)
Titres en circulation – clôture de la période	98	167	9 954	8 576

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités	44 050	109 698
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants : (Gain net réalisé) perte nette réalisée sur les placements Variation (du gain net non réalisé) de la perte nette non	(14 260)	(11 751)
réalisée sur les placements	(19 700)	(98 049)
Distributions en nature reçues de fonds sous-jacents	(16 537)	(5 953)
Achat de placements	(25 572)	(41 055)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	26 809	22 410
(Augmentation) diminution des montants à recevoir et autres actifs	2	(101)
Augmentation (diminution) des montants à payer		
et autres passifs	1	3
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(5 207)	(24 798)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Produit de l'émission de titres	93 875	99 171
Paiements au rachat de titres	(86 433)	(73 921)
Dividendes versés après déduction des réinvestissements	(2 233)	(452)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités		
de financement	5 209	24 798
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	_	_
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	_	_
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		
de la période	2	
Trésorerie	2	_
Équivalents de trésorerie	_	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2	_
·		
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	193	45
Impôts étrangers payés	_	_
Intérêts reçus	9	_
Intérêts versés		

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2022			Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/	Coût moyen	Juste valeur
	Pays	Secteur	de parts	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
Fonds de croissance ÉU. IG Putnam, série P Total des fonds communs de placement	Canada	Fonds communs de placement	9 080 186	238 743 238 743	472 882 472 882
Coûts d'opérations Total des placements			- -	238 743	472 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie Autres éléments d'actif moins le passif Actif net attribuable aux porteurs de titres				_ _	2 184 473 068

¹ Tous les fonds communs de placement sont gérés par le gestionnaire ou des sociétés affiliées au gestionnaire du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS DU FONDS SOUS-JACENT*

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Titres de participation	98,1	Positions acheteur	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3	Titres de participation	99,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,4)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Total	100,0		99,8
		Positions vendeur	
		Titres de participation	_ _
		Autres actifs (passifs) nets	0,2
		Total	100,0
RÉPARTITION RÉGIONALE		RÉPARTITION RÉGIONALE	
États-Unis	94,4	États-Unis	94,1
Europe (sauf le Royaume-Uni)	1,8	Pacifique (sauf le Japon)	2,7
Autres	1,9	Autres	2,4
	98,1		99,2
DÉDI DTITION OF OTODIFI I F		DÉDA DEITION OF CEOPIEILE	
RÉPARTITION SECTORIELLE		RÉPARTITION SECTORIELLE	
Technologie de l'information	44,1	Technologie de l'information	39,1
Consommation discrétionnaire	20,3	Consommation discrétionnaire	21,7
Soins de santé	10,7	Services de communication	14,7
Services de communication	9,5	Soins de santé	9,6
Produits industriels	7,8	Produits industriels	6,1
Consommation de base	2,8	Services financiers	3,0
Biens immobiliers	1,4	Consommation de base	2,0
Matériaux	0,9	Matériaux	1,7
Services financiers	0,6	Biens immobiliers	1,3
	98,1		99,2

31 MARS 2021

^{*} Le Fonds investit actuellement la totalité de son actif dans le Fonds de croissance É.-U. IG Putnam (le « Fonds sous-jacent »).

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Organisation de la Société, du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation de la Société et du Fonds

La Société de fonds Groupe Investors Inc. (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable constituée en vertu des lois du Canada le 17 juillet 2002. Le siège social de la Société est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est une catégorie d'actions de la Société. La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de fonds communs de placement. Si elles sont émises, les actions de série P ne peuvent être achetées que par d'autres Fonds de IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les dividendes peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2022 et 2021, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Advenant la dissolution d'une série d'un Fonds au cours de l'une des périodes susmentionnées, l'information de la série en guestion est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

h) Généralités

La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gestionnaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée. ou Mackenzie Investments Europe Limited agit à titre de conseiller en valeurs du Fonds. Dans certains cas, la Corporation Financière Mackenzie ou Mackenzie Investments Asia Limited a été retenue pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (« états financiers ») ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 2 juin 2022.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Un instrument financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir des flux de trésorerie de celui-ci est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date d'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global.

Le coût des placements est déterminé selon la base du coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB ») à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds a conclu que les Fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels il investit ne répondent pas à la définition d'entités structurées. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état des variations de la situation financière.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre.

Lorsque le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas dans cette fourchette, le gestionnaire détermine quelle valeur, comprise dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, correspond le plus à la juste valeur.

Les placements dans des titres d'un autre fonds de placement sont évalués à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ce fonds de placement ou selon ce que précise le gestionnaire de ce fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables. Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

Les contrats à terme standardisés et de swaps sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui serait réalisé à la conclusion du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et la meilleure détermination est celle du prix de règlement.

Les comptes sur marge représentent les marges détenues auprès de courtiers au titre des contrats à terme standardisés et de swaps ouverts. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement. La marge versée ou déposée au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Les contrats à terme de gré à gré, y compris les contrats de change à terme, sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date de clôture.

Les primes payées à l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif à l'état de la situation financière et les primes reçues à la vente d'options sont comptabilisées à titre de passif à l'état de la situation financière. Les contrats d'options sont réévalués quotidiennement à leur juste valeur par la suite.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds en dépôt auprès de banques et de placements à court terme facilement convertibles en trésorerie, soumis à un risque négligeable de changement de la valeur et utilisés par le Fonds à des fins de gestion d'engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur, qui avoisine leur coût amorti en raison de leur caractère hautement liquide et de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 - Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 — Données, autres que des prix cotés, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Niveau 3 – Données non observables du marché.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global au poste Profit net (perte nette) réalisé(e). La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Comptabilisation des produits

Les produits et frais d'intérêts tirés des placements portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu et les charges de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les dividendes et les intérêts versés découlant de la vente à découvert d'actions et d'obligations sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes Dividendes et Revenu d'intérêts, respectivement. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans les charges, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Les revenus, les profits (pertes) réalisés et les profits (pertes) latents sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté dans l'état du résultat global et comptabilisé lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêt de titres sont exécutées par The Bank of New York Mellon (le « mandataire d'opérations de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. La totalité des commissions de courtage payables par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres coûts d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les opérations de courtage sont réparties entre les courtiers selon le meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, des commissions peuvent être payées à des firmes de courtage qui offrent (ou paient pour) certains services, autres que l'exécution d'ordres, services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et la production de rapports de placements ainsi que les bases de données et les logiciels concourant à ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs offerts par les courtiers.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres découlant des activités de la série, par titre en circulation au cours de la période.

h) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le Fonds a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les revenus et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes conformes aux normes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

k) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'il n'y a aucune incidence significative sur ses états financiers découlant d'IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'incertitude persistante entourant la durée et l'impact à long terme de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'efficacité des vaccins contre de nouveaux variants du virus ont alimenté les doutes quant au moment d'une reprise économique complète. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence de la pandémie sur les résultats financiers et la situation du Fonds pour les périodes à venir.

Les paragraphes qui suivent abordent les principaux jugements comptables et estimations ayant servi à l'établissement des états financiers.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le mode de classement le plus approprié aux termes de l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, le mode de gestion de la totalité des instruments financiers ainsi que le mode d'évaluation de leur performance en tant que groupe sur la base de la juste valeur, et il a conclu que le classement à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, constituait le mode le plus approprié d'évaluation et de présentation des instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, des événements et des conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Le gestionnaire a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et il a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur le résultat

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). En tant que société de placement à capital variable, la Société calcule son bénéfice net (perte nette) et ses gains en capital nets (pertes en capital nettes) aux fins du calcul de l'impôt en tant qu'entité unique et non fonds par fonds. Par conséquent, la perte nette aux fins du calcul de l'impôt d'un Fonds de la Société peut être utilisée pour réduire le bénéfice net d'un autre Fonds de la Société afin de réduire l'impôt sur le revenu total net de la Société dans son ensemble. La fin de l'année d'imposition de la Société est en décembre.

Les règles générales de l'impôt sur le revenu applicables aux sociétés ouvertes visent aussi les sociétés de placement à capital variable, sauf que l'impôt sur le revenu à payer sur les gains en capital est remboursable selon une formule au moment du rachat d'actions émises de la Société ou du versement de dividendes sur les gains en capital. La Société est assujettie à un impôt remboursable de 38,33 % sur les dividendes de certaines sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est remboursable à raison de 1 \$ par tranche de 2,61 \$ de dividendes ordinaires versés. Dans la mesure où il y a un bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu provenant d'autres sources (comme des revenus d'intérêt ou des revenus étrangers), il est imposé au taux général d'imposition sur les sociétés complet avant les réductions du taux général. S'il y a une perte nette globale aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu pour la Société, cette perte peut être reportée rétrospectivement sur trois ans ou reportée prospectivement à une année ultérieure et utilisée pour réduire l'impôt à payer pour ces années. À la fin de la dernière année d'imposition, la Société n'avait aucune perte de disponible pour réduire les gains en capital ou les bénéfices d'une année ultérieure.

La Société et le Fonds appliquent la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés correspondent aux futures incidences fiscales prévues des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents des revenus et des charges devraient se réaliser.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de comptabilité et aux fins de l'impôt donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés. Lorsque la juste valeur des placements dépasse leur coût, il en résulte un passif d'impôts différés. Ce passif d'impôts différés pour les recouvrements d'impôts à payer est compensé par le remboursement prévu lors du versement des dividendes sur les gains en capital. Lorsque le coût des placements dépasse leur juste valeur, un actif d'impôts différés est généré. Une provision pour moins-value complète est inscrite pour contrebalancer cet actif étant donné l'incertitude qu'un tel actif d'impôts différés sera finalement réalisé par le Fonds.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

6. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata. Les charges courantes de la Société sont affectées aux Fonds au prorata.
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
 Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).
- d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Le Fonds peut également verser des frais annuels aux placeurs relativement à certains services de placement fournis par les placeurs. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- e) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.
- f) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- g) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- h) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- i) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le gestionnaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2022 et 2021 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours des périodes sont présentés dans l'état des variations de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements, au 31 mars 2022, regroupés par type d'actif, par région géographique et par secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en trésorerie de titres rachetables. Afin de suivre la liquidité de ses actifs, le Fonds utilise un programme de gestion du risque de liquidité qui calcule, au moyen d'une méthode de liquidation sur plusieurs jours, le nombre de jours nécessaire pour convertir en trésorerie les placements qu'il détient. Cette analyse du risque de liquidité permet d'évaluer le niveau de liquidité du Fonds par rapport à des pourcentages minimum prédéterminés, établis pour différentes périodes, et fait l'objet d'un suivi trimestriel. Par ailleurs, le Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les rachats. Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

c) Risque de change (suite)

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En général, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice versa.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de même que d'autres instruments du marché monétaire étant, de par leur nature, à court terme, ils n'exposent généralement pas de façon notable le Fonds au risque de taux d'intérêt.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds, si elle s'applique et est importante, au risque de crédit. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur des titres de créance.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une note de crédit équivalant à une note de crédit d'au moins A-1 (faible) d'un organisme de notation pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés, équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

9. Autres informations

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malaisien
CAD	Dollar canadien	NGN	Naira nigérian
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CKZ	Couronne tchèque	NTD	Nouveau dollar de Taïwan
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
DKK	Couronne danoise	PLN	Zloty polonais
EUR	Euro	RON	Leu roumain
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais
ILS	Shekel israélien	TRL	Livre turque
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JPY	Yen japonais	ZAR	Rand sud-africain
KOR	Won sud-coréen	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web de IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds de IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web de IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)
Série A	s. o.	1,85	0,30	0,23
Série B	S. O.	1,85	0,30	0,23
Série J FAR	13/07/2012	1,60	0,30	0,23
Série J SF	13/07/2012	1,60	0,30	0,23
Série U	12/07/2013	0,75	-	0,23

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de création des séries est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices.

Les nouveaux placements, par les porteurs de titres, dans les séries A et J FAR, sauf en ce qui concerne le réinvestissement de distributions et les échanges entre séries correspondantes d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine, ne sont plus acceptés.

Le gestionnaire a retenu les services de Putnam Investments Canada ULC, exerçant ses activités sous le nom de Putnam Management au Manitoba, et sa société affiliée, The Putnam Advisory Company, LLC, comme sous-conseillers en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds sous-jacent. Putnam Investments Canada ULC et The Putnam Advisory Company, LLC sont, indirectement, des sociétés affiliées à la Société financière IGM Inc.

b) Prêt de titres

Aux 31 mars 2022 et 2021, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

c) Commissions

	(\$)
31 mars 2022	_
31 mars 2021	_

d) Risques liés aux instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital au moyen de positions en titres de participation de sociétés américaines présentant des perspectives de croissance supérieures à la moyenne en investissant principalement dans des parts du Fonds de croissance É.-U. IG Putnam (ou de tout autre fonds commun de placement susceptible de le remplacer) et/ou directement dans des titres de participation.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds prévoit investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des parts du Fonds de croissance É.-U. IG Putnam (le Fonds sous-jacent) ou d'un ou de plusieurs fonds communs de placement susceptibles de le remplacer.

ii. Risque de change

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change.

	Augmentation	ı de 5 %	Diminution de 5 %		
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)	
31 mars 2022	(23 556)	(5,0)	23 556	5,0	
31 mars 2021	(21 115)	(5,0)	21 115	5,0	

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2022 et 2021, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation	de 10 %	Diminution de 10 %		
	(\$)	(%)	(\$)	(%)	
31 mars 2022	46 387	9,8	(46 387)	(9,8)	
31 mars 2021	42 537	10,0	(42 248)	(10,0)	

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2022 et 2021, le Fonds n'était pas exposé de façon notable au risque de crédit.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du classement des placements du Fonds selon les niveaux de hiérarchie de la juste valeur décrits à la note 3.

	31 mars 2022			31 mars 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds communs de placement	472 882	_	_	472 882	423 619	_	_	423 619
Total	472 882	_	_	472 882	423 619	_	_	423 619

Au cours des périodes, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

f) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.